
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**« La valeur, les valeurs... le droit »,
Colloque organisé par le
Centre d'Études et de Recherches sur les Contentieux**

Le vendredi 28 novembre 2014, le Centre d'Études et de Recherches sur les Contentieux (CERC) organise un colloque sur le thème « La valeur, les valeurs... le droit ». Comment le droit est-il mis en « valeurs » ? À quoi servent-elles dans son fondement et son développement ? Autant de questions qui seront abordées lors de cette journée d'échanges.

L'inclusion ou le rejet des valeurs dans l'analyse juridique implique une perception spécifique du droit et du rôle alloué aux juristes. Dans le cadre de l'école du « droit naturel » et du positivisme, les valeurs permettaient de fonder le droit. Prenant acte du fait que celui-ci se développe - davantage qu'il ne se fonde - notre modernité semble tisser de nouvelles relations avec les valeurs.

Actuellement, malgré l'influence positiviste, la présence de celles-ci est clairement pérennisée sous la forme de « l'argument décisif » ou « d'autorité ». Ces valeurs se présentent, dès lors, comme l'un des outils essentiels œuvrant au bénéfice de l'analyse des discours juridiques.

Qu'en est-il alors de la nature même du droit qui intègre ces valeurs ? Si les normes modélisent un comportement et nous indiquent ce que nous « devons faire », les valeurs jouent un rôle qui semble différent : elles agissent davantage comme des panneaux indicateurs qui « inclinent à ». La question des valeurs dans le droit sera donc déclinée en deux temps : Comment le droit est-il mis en « valeurs » ? À quoi sert le concept de valeur ?

Faculté de droit de Toulon. Le vendredi 28 novembre 2014, de 9h à 17h, amphithéâtre 300. Renseignements au 04 94 46 75 97 et programme complet sur www.univ-tln.fr. Organisé par Pascal Richard, directeur du CERC et Sophie Perez, maître de conférences.

Le Centre d'Études et de Recherches sur les contentieux (CERC)

Créé en 1996, le CERC est un laboratoire de l'Université de Toulon, rattaché à la Faculté de droit, dirigé par Pascal RICHARD. Il aborde deux axes de recherche : les modalités et fondements de résolutions des conflits publics et privés, et les problèmes théoriques liés au contentieux. Il regroupe 17 enseignants-chercheurs permanents.

Contact Presse :

Camille PESNEL – Attachée de presse
Tél. : 04 94 14 20 30 - 06 80 47 90 63
Email : pesnel@univ-tln.fr